

Article

« Développement rural et marginalisation des femmes au Mali du Sud (note de recherche) »

Els Postel-Coster

Anthropologie et Sociétés, vol. 11, n° 1, 1987, p. 107-114.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/006391ar>

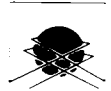
Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

DÉVELOPPEMENT RURAL ET MARGINALISATION DES FEMMES AU MALI DU SUD (note de recherche)



Els Postel-Coster

La transition d'une économie d'autosuffisance à une économie de marché et en particulier la commercialisation de l'agriculture est un processus où souvent les femmes perdent leur indépendance économique. Cette perte peut dans certains cas entraîner la dénutrition de toute la population rurale d'une région (voir par exemple Muntemba 1982 pour la Zambie). Ces processus sont fréquemment à l'œuvre dans des projets à grande échelle, réalisés dans le cadre de l'aide aux pays en voie de développement. Déjà en 1973, Hanger et Moris ont signalé ce phénomène au Kenya. Schrijvers (1985) donne un exemple plus récent d'un projet d'irrigation entraînant la marginalisation des femmes et la dénutrition. Il semblerait que cette information ne sorte pas du circuit des « études féministes ». Elle atteint peu les responsables de la planification économique du développement.

Dans cette note je dirai un mot à ce sujet dans le cas d'un projet rural au Mali du Sud, financé entre autres par l'aide bilatérale des Pays-Bas. Ce projet vise explicitement l'amélioration du sort de toute la population paysanne et particulièrement les plus pauvres. Les recherches et les actions suivent l'approche des « farming systems » (les systèmes de production rurale) où l'on considère l'exploitation agricole sous tous ses aspects, comme un système total. Malgré l'évaluation positive du projet dans l'ensemble, on a observé un renforcement systématique de la marginalisation des femmes. Les collaborateurs du projet (tous des hommes) s'en rendaient en partie compte, mais le « vrai » travail avait priorité.

☐ Un projet malien-néerlandais

La république du Mali fait partie actuellement de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest, où l'influence française est grande dans le domaine économique et politique. Le gouvernement actuel, qui s'est emparé du pouvoir en 1968 après un coup d'État, se considère comme modérément socialiste.

Le produit national brut du Mali le classe parmi les cinq pays les plus pauvres du monde. On peut en indiquer plusieurs causes : l'héritage de la politique coloniale; le développement unilatéral de l'agriculture et la dépendance des prix des matières premières; la situation géographique défavorable (sans issue vers la mer) et la sécheresse croissante. Le nord du pays (environ 60% du territoire) est situé dans le désert ou dans la zone du Sahel. Presque 90% de la population vit de l'agriculture et/ou de l'élevage. À cause de la sécheresse dans le nord et de la croissance démographique rapide, on se concentre de plus en plus dans le sud où le climat est assez favorable à l'agriculture. À l'avenir cette région devra fournir la nourriture à tout le pays et accueillir les groupes qui fuient le nord.

Depuis l'époque coloniale, l'agriculture au Mali du Sud s'était orientée surtout vers le coton et les essais de modernisation de l'agriculture dans les années 60 et au début des années 70 ont visé presque exclusivement cette production. Les conséquences suivirent là comme ailleurs : le ravitaillement fut mis en danger, la terre fut épuisée faute de fertilisation systématique ou de régénération des sols par des périodes de friche, l'érosion prit des formes alarmantes.

Au milieu des années 70, le Mali devint un des plus grands importateurs de blé de l'Afrique (World Development Report 1984: 228). Le Gouvernement développa alors une nouvelle politique agricole, axée sur des recherches plus échelonnées et applicables, la stimulation active des paysans et l'introduction des charrues (Traoré, n.d.: 36). Le projet de recherche malien-néerlandais PRSPR (Projet de recherche sur les systèmes de production rurale), commencé en 1976, cadrait avec cette approche. On mit l'accent sur le repérage des goulots d'étranglement de l'agriculture locale et la recherche de solutions spécifiques. La deuxième phase, à partir de 1982, passa à l'application. Ses objectifs spécifiques étaient entre autres le développement de méthodes (information, entraînement et conseil de gestion) pour atteindre le groupe visé, c'est-à-dire les paysans qui manquaient d'équipement technique. On collabora avec la Compagnie malienne pour le développement des textiles (CMDT), qui était autrefois un organisme public destiné à promouvoir la culture du coton au Mali du Sud, et maintenant responsable du développement global de la région. En principe la répartition des tâches est la suivante : la PRSPR s'occupe des recherches et de leurs applications, la CMDT utilise les résultats à plus grande échelle.

Les points principaux du programme pour cette phase étaient : l'intégration de l'agriculture et de l'élevage; la lutte anti-érosion; la création d'une typologie des exploitations et la mise à l'épreuve d'une méthode pour le conseil de gestion. La mise en pratique impliquait par exemple : l'introduction de charrues et de bœufs de trait, l'octroi de crédit aux petits paysans et la construction de diguettes dans les champs.

☐ Exploitation et production : l'application des notions

Au sein du PRSPR, on a développé une méthode pour transmettre aux paysans les résultats des recherches sous une forme adaptée : celle du conseil de gestion. C'est là qu'on peut démontrer comment des notions apportées du dehors peuvent bouleverser une structure sociale. La définition du conseil de gestion est : « une méthode qui prend en compte l'ensemble de la situation d'une exploitation, et cherche *en dialogue avec le paysan* un cheminement d'amélioration... ». Pour ce faire, on fait des propositions concrètes « permettant *au paysan* d'améliorer sa situation : son autosuffisance alimentaire, ses revenus, la productivité de ses terres, de son troupeau, etc. » (Kleene, Fomba

et Verbeek 1985: 1; souligné par l'auteure). Il faut interpréter littéralement le mot « paysan »; en effet, il s'agit de son exploitation à lui, et pas de celle de sa femme (ou de ses femmes).

On distingue au Mali du Sud différentes sortes de terres cultivées par la famille paysanne. Premièrement, il y a les terres de famille, gérées par l'homme le plus vieux de la famille étendue patrilineaire. Ensuite, il y a les terres secondaires, attribuées aux groupes plus petits et aux individus pendant la durée d'une ou plusieurs saisons. Ainsi, la plupart des femmes adultes ayant des enfants ont leurs propres parcelles. Ceci est lié au fait que les femmes sont responsables de la nourriture quotidienne. Non seulement elles la préparent, mais encore il faut qu'elles pourvoient à une partie des ingrédients: les légumes, les tubercules et les arachides (et dans certaines régions le riz), qu'elles cultivent elles-mêmes; les feuilles, les fruits et les noix qu'elles ramassent et les condiments qu'elles achètent avec leur propre argent. Il existe des différences de répartition des tâches selon les groupes ethniques dans cette région, mais partout il y a séparation entre les activités économiques et surtout entre les responsabilités des hommes et des femmes.

Le conseil de gestion doit enregistrer les résultats de l'exploitation. En collaboration avec le paysan (qui apprend aussi à lire et à écrire), les chefs d'équipe dressent régulièrement le bilan des recettes et des dépenses, non seulement en ce qui concerne les plantes destinées à la vente, mais également le ravitaillement de la famille. Les besoins sont exprimés en kilos de céréales par personne et par an. Le bilan de l'exploitation comprend entre autres le nombre de « bouches à nourrir » comparé au nombre de travailleurs productifs par exploitation.

Cependant le concept d'« exploitation » ne comprend que les activités qui se rapportent aux terres familiales, gérées par le chef masculin de la famille. On ne comptabilise que les produits de ces terres et le travail que l'on y effectue. Dans ce cadre on enregistre alors toutes les femmes adultes comme « demi-actives » et, dans le cas d'un groupe ethnique où, traditionnellement, elles ne travaillent pas sur les terres des hommes, comme « non actives ».

Cette vision unilatérale de l'exploitation a comme résultat particulier que le conseil de gestion ne révèle qu'une partie des activités de production. On enregistre le coton, les céréales (à l'exception du riz cultivé par les femmes), les arachides (pour autant qu'elles soient gérées par le chef de famille) et le fourrage. Mais on ne trouvera pas le karité et le néré (produits de cueillette), les produits du karité et du néré (beurre, savon, etc.), le riz, les arachides (produites sur les parcelles des femmes), les légumes et les condiments, les feuilles (produit cueilli), le blé (obtenu par la transformation des céréales), l'eau et le bois de chauffage. Ce qui est enregistré est considéré comme une « activité économique », le reste du travail comme « non activité ». On notera que cette manière d'« enregistrer » ne s'appuie pas seulement sur une différence entre les plantes destinées à la vente et celles qui servent à l'auto-provisionnement. Seul le coton est exclusivement destiné au commerce; toutes les autres plantes et leurs produits peuvent servir à l'autoconsommation ainsi qu'à la vente.

Il est difficile de découvrir pourquoi on a aussi systématiquement occulté les activités des femmes dans la production. Le point de départ des collaborateurs du projet était d'accorder la priorité à l'accroissement de la production du coton. Pauvres et menacés par la famine, les paysans devaient gagner de l'argent pour pouvoir acheter de la nourriture, ce qui serait finalement au profit de tous. On a de la peine à concevoir le

rationnel de cette argumentation puisque, tout comme les hommes, les femmes participent à la production agricole, à celle qui est destinée à l'auto-alimentation ainsi qu'à celle destinée au commerce. De plus on veut aider les paysans à obtenir sur le marché des denrées qui en fait peuvent être cultivées par eux-mêmes et par leurs femmes (Postel-Coster 1985).

Il me semble que l'explication la plus vraisemblable de cette distinction entre les produits reconnus et non reconnus est que depuis longtemps déjà, l'équipe du PRSPR (chercheurs et enquêteurs, environ 20 personnes) n'était composée que d'hommes, et que pour eux le monde des femmes était probablement d'un accès difficile. Même si les recherches récentes dans ce domaine étaient rares, on se servait trop peu des rapports méritoires sur le travail des femmes, faits par plusieurs stagiaires au cours des années.

☐ Conséquences

Il est très probable, quoiqu'on ne l'ait pas mesuré, que la charge de travail de la femme ait augmenté. Chez les Sénoufo, les hommes effectuent une grande partie du travail agricole et beaucoup de tâches sont faites ensemble. Cependant c'est surtout aux femmes et aux jeunes qu'on assigne des tâches telles que le désherbage manuel et la cueillette du coton. L'extension de la production enregistrée implique donc un surcroît de travail. En 1985, il y a eu beaucoup de pluie de sorte qu'on dut désherber les champs de coton une fois de plus. En conséquence, les femmes manquèrent de temps pour récolter les arachides sur leurs parcelles. La surcharge des paysannes peut causer la réduction des autres tâches productives, la négligence des tâches ménagères et l'épuisement physique. Dans les trois cas, qui d'ailleurs sont souvent concomitants, cela entraîne des conséquences nuisibles à la situation alimentaire et au bien-être de la famille.

Les *revenus* du groupe domestique se concentrent également dans le premier secteur. Un des paysans en a donné un bel exemple en racontant avoir découvert qu'il était plus avantageux de faire travailler les femmes sur les terres familiales et de leur donner de l'argent pour acheter les aliments que de leur permettre de travailler sur leurs propres parcelles.

On reconnaît généralement qu'il y a détérioration quantitative et qualitative des parcelles des femmes. Bref les femmes perdent leur accès à des ressources telles que le sol et les revenus, et la responsabilité de leur propre travail, tout en gardant jusqu'à présent leurs responsabilités traditionnelles, y compris celle de gérer l'argent qu'elles peuvent avoir. Ainsi elles paient en grande partie leurs propres vêtements et ceux de leurs enfants, les articles ménagers, etc. Souvent les moulins à blé sont sous-employés parce que les femmes ne peuvent même pas payer le prix modéré pour faire moudre une portion de grain. La responsabilité de l'homme ne s'étend pas jusque-là.

L'information agricole n'arrive pas du tout aux femmes. Elles continuent à cultiver leurs plantes à la manière de leurs mères et de leurs belles-mères et se servent des mêmes outils. Elles ne pratiquent ni la fertilisation ni l'emploi de la charrue; quant aux semences, elles les conservent de l'année précédente. Le service d'information de la CMDT n'a que quelques rares animatrices qui ont une trop grande zone d'activité, presque pas de moyens de transport et pas ou très peu d'appui du côté des recherches.

La définition limitée de la production suscite aussi une vision unilatérale des *besoins nutritifs*, qu'on calcule exclusivement en quantités de grains. La stratégie alimentaire du Mali, précisée par le Gouvernement, parle de 224 kilos par personne par an. Pourtant les céréales n'occupent que 70% environ d'une diète quotidienne bien équilibrée, alors que les vitamines, les matières grasses et les minéraux se trouvent dans les produits cultivés ou ramassés traditionnellement par les femmes. Le projet n'a quantifié ni ces besoins ni la production, aussi est-il impossible d'examiner les modifications et éventuellement les appauvrissements de la diète causés par les activités du projet, comparé aux années précédentes.

Jusqu'à présent, la technologie s'occupe peu des activités des femmes. On a installé dans quelques villages des moulins à blé, dans un seul cas (avec beaucoup de succès) un pressoir à karité et par-ci par-là quelques cuisinières qui permettent d'économiser le bois. Les femmes ne se servaient pas de la charrue et rarement des charrettes, utilisées par beaucoup de paysans comme moyen de transport – quelques femmes étaient péniblement conscientes d'être ainsi défavorisées.

Les femmes n'avaient pas accès à l'alphabétisation prévue au projet, celles qui ont cependant réussi à lire et à écrire y voyaient un grand avantage pour leurs activités commerciales et ménagères. Elles pouvaient par exemple compiler leurs recettes et leurs dépenses, et lire les brochures sur la nourriture des enfants.

L'approche des *problèmes écologiques* reflétait également une vision limitée de l'exploitation paysanne. On a entrepris avec succès plusieurs actions dans le domaine de l'aménagement de l'eau (la construction des diguettes) et des plantations anti-érosion. Cependant l'idée que les femmes, principales utilisatrices du bois et de l'eau, devaient y jouer un rôle, était complètement absente.

☐ Conceptions sur la répartition des rôles entre les sexes

L'organisation du projet reflète la pensée des techniciens et concepteurs de projets, catégorie habituellement originaire de la classe moyenne urbaine ou formée dans ce milieu. La culture de cette classe est assez internationale. Les idéaux de la société industrielle du 19e siècle y sont reconnaissables dans les rôles attribués aux hommes et aux femmes, et dans la structure de la famille. Le modèle idéal de la famille reste celui de la cellule conjugale consistant en un père qui travaille, gagne l'argent et prend les décisions au profit des autres membres de la famille qui dépendent de lui, et en une mère qui fait le ménage et la cuisine et élève les enfants. En principe les revenus du père suffisent à entretenir une femme et des enfants. C'est son honneur et sa responsabilité d'être le seul soutien de famille. Dans la pratique du travail international de développement, on continue d'aborder les hommes comme des travailleurs et les femmes comme des mères et des ménagères.

Sans doute les villageois seront d'accord avec les chefs d'équipe des projets pour dire que le chef de famille doit toujours être un homme. Mais le contenu qu'ils donnent à cette notion est tout autre que celui que donne la classe moyenne urbaine (occidentale). L'homme dispose des terres et du travail de sa femme (ou de ses femmes) et de ses enfants, mais il n'est pas leur seul soutien et protecteur financier. La femme n'est pas considérée comme un être faible et dépendant, sujette à protection. Un homme ou une femme qui acquiert une fiancée la considère d'abord comme une personne qui

travaille et puis évidemment comme la procréatrice de beaucoup d'enfants. Les hommes ne s'occupent presque pas de la partie de la subsistance qui relève traditionnellement des femmes. Ainsi les paysannes du Plateau de Mossi parlaient du « vol » du temps de leurs maris lorsqu'elles labouraient au petit matin leurs propres parcelles. Le travail sur les terres familiales, sous la gestion du chef d'exploitation, avait la priorité absolue (Rookhuizen 1985). Une paysanne du Mali se plaignait de ne pas pouvoir emprunter la charrette de son mari pour transporter le bois de chauffage qu'elle devait aller chercher au loin. Elle devait payer le transport avec son propre argent.

La très nette séparation du travail, des revenus et des responsabilités entre les femmes et les hommes, caractéristique des sociétés rurales en Afrique, a comme conséquence que les intérêts des paysannes et des paysans peuvent aussi différer grandement. On reconnaît généralement trop peu cet aspect du développement rural.

☒ Comment faire autrement ?

La question de l'intégration des femmes à ce type de projet s'impose. Il serait possible de faire une série de recommandations, et on l'a fait au cours des années dans des rapports de stages et de missions. Mais il faudrait des recherches plus systématiques pour obtenir une vue d'ensemble de la situation des femmes dans les différentes parties de la zone d'activité du projet et pour rédiger une typologie. Les données nécessaires concernent entre autres : la charge de travail et la mesure dans laquelle les femmes doivent travailler sur les terres familiales; la nature de leurs activités auto-gestionnaires; le degré d'organisation des femmes; les caractéristiques culturelles de la répartition du rôle des sexes (Corrèze 1983: 35 et suivantes).

Il faudrait également penser au personnel des organisations, une partie des recherches et de l'information devra être aux mains de femmes suffisamment formées au travail de collaboration avec les paysannes. Les formatrices devront avoir reçu une formation en agronomie, pas seulement une formation ménagère.

Il est difficile de donner une recette en ce qui concerne le contenu du programme d'action. Il dépendra fortement des priorités des femmes elles-mêmes, qui seront capables de mieux faire entendre leur voix à mesure qu'elles seront habituées à une forme de collaboration organisée.

Ensuite, il est clair que les activités économiques auront la priorité. Pour les raisons évoquées ci-dessus, le besoin est grand d'avoir ses propres revenus et de disposer de sa propre production. Ceci suppose de soutenir l'agriculture des femmes (riz, arachides, légumes) et d'améliorer la transformation des produits (céréales, née, karité) (Traoré 1981: 49; Corrèze 1983: 17; Rookhuizen 1985). Ceci implique également un transfert direct de la technologie aux femmes et le crédit indispensable. Autre besoin prévisible, celui de l'allégement des tâches ménagères, telles que moudre le blé, transporter le bois et l'eau, faire la cuisine, en adaptant la technologie au travail des femmes. Finalement cela exige de la formation et de l'information.

À tout cela il faut ajouter que prévenir vaut mieux que guérir. Si on admet que la vie est menée par les hommes ou sous la direction des hommes, collaborer avec les femmes garde un caractère de supplément charitable. Les chances de réussir augmentent considérablement lorsque, dès le début, les activités des femmes sont conçues comme partie

d'un système d'ensemble. Il est impossible par exemple de stimuler la culture des légumes par les paysannes si dans le plan de travail de l'exploitation totale cette occupation ne figure pas comme activité, ni les légumes comme nourriture, ni la vente des légumes comme revenu. Un système est un tout dynamique dont les parties agissent l'une sur l'autre, influencées dans leur ensemble par le monde extérieur. Cette influence est traduite sur le plan de l'exploitation rurale, par son impact sur les relations intrafamiliales et notamment la répartition des ressources, des tâches et des responsabilités entre les sexes. Les modifications, désirées ou non, des politiques du développement méritent d'être étudiées. Elles peuvent être d'une importance vitale pour les chances à long terme des hommes et des femmes en rapport social quotidien.

BIBLIOGRAPHIE

- BOSCH E.
1980 *La position économique de la femme dans un village Sénoufo*. Rapport de stage. Utrecht.
- CAPRA F.
1983 *The Turning Point*. New York: Bantam Books.
- CORRÈZE A.
1983 *L'animation féminine à la CMDT*. Rapport de la mission effectuée du 2 au 30 juin 1983. Paris: IRAM.
- FRESCO L.
1985 « Food security and women: implications for agricultural research », in *Femmes et Politiques Alimentaires*, Actes du Séminaire International ORSTOM-CIE. Paris.
- HANGER J. et J. Moris
1973 « Women and the household economy »: 209-244, in R. Chambers et J. Moris (éds.), *MWEA: an Irrigated Rice Settlement in Kenya*. Munich: Weltforum Verlag.
- JONGE A. de
1982 *Foyers améliorés en banco*. Rapport de stage. Deventer.
- KLEENE P., B. Fomba et K. Verbeek
1985 « Note sur le Conseil de Gestion aux Exploitations Agricoles, action de pré vulgarisation », *Paper PRSPR*.
- MUNTEMBA S.
1982 « Women as food producers and suppliers in the twentieth century. The case of Zambia », *Development Dialogue*, 1-2: 29-51. Uppsala: Dag Hammarskyöld Foundation.
- POSTEL-COSTER E.
1985 « The Myth of the Male Breadwinner », in Boer, Leen, Dieke Buijs et Benno Galjart (éds.), *Poverty and Intervention. Cases from development countries*. Leiden, Development Studies no 6.
- ROGERS B.
1980 *The Domestication of Women. Discrimination in Developing Societies*. Londres: Kogan Page.

ROOKHUIZEN M.

1985 *Femmes de Rana. Les besoins et les possibilités des femmes d'un village Mossi au Burkina Faso.* Leiden: Série Femmes et Développement.

SCHRIJVERS J.

1985 *Mothers for Life. Motherhood and Marginalization in the North Central Province of Sri-Lanka.* Delft: Eburon.

TRAORÉ M. (éd.)

n.d. *Atlas du Mali.* Paris: Les éditions Jeune Afrique.

TRAORÉ K.

1981 *Contribution de la femme dans la production agricole: cas de Sakoro.* Mémoire de fin d'études. Institut Polytechnique Rural de Katibougou.

World Development Report

1984 Oxford University Press.

Els Postel-Coster
Research and Development Centre
Women and Development
Université de Leiden
Stationplein 10
2312 AK Leiden
Hollande